

Accueil > L'Autorité environnementale > Les saisines

L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

Présentation

Membres

Les saisines

Avis rendus

Examen au cas par cas et autres décisions

Décisions d'évocation

Notes délibérées

Espace presse

Les rapports annuels de l'Ae

Contact

Les saisines

Les saisines de l'Autorité environnementale : du nouveau

publié le 9 novembre 2018



L'Autorité environnementale est saisie pour donner son avis sur les projets suivants :

Nouveau Centre de transit de sédiments non dangereux non inertes sur la commune de Wambrechies (59)

date de l'accusé de réception : 7 novembre 2018
n°Ae : 2018-96

Nouveau Station d'épuration de MAERA (34)
date de l'accusé de réception : 31 octobre 2018
n°Ae : 2018-95

Nouveau Projet de ferme pilote des Eoliennes Flottantes du Golfe du Lion (EFGL) (11)
date de l'accusé de réception : 5 novembre 2018
n°Ae : 2018-94

Nouveau RN7- Aménagement du carrefour des Couleures (26)
date de l'accusé de réception : 24 octobre 2018
n°Ae : 2018-93

Nouveau Échangeur A86/A1 Pleyel – Porte de Paris (93)
date de l'accusé de réception : 17 octobre 2018
n°Ae : 2018-92

Autres saisines en cours :

Programme régional de la forêt et du bois en Occitanie (31)
date de l'accusé de réception : 9 octobre 2018
n°Ae : 2018-91

Modification substantielle de l'INB n°116 dénommée « UP3-A » exploitée par AREVA NC sur le territoire de la commune de La Hague (50)
date de l'accusé de réception : 1er octobre 2018
n°Ae : 2018-90